

## **BOULEVARD DE LA PAIX (entre la rue des Augustins et la rue Gerbert)**

Date des travaux : du 18 septembre à mi-octobre 2023

Durée prévisionnelle : 3 semaines

### **Nature des travaux et de l'aménagement :**

Faisant suite aux travaux de renouvellement du réseau électrique et de branchement de bâtiments effectués par Enedis, la communauté urbaine du Grand Reims va procéder à des travaux de voirie **boulevard de la Paix, sur la contre-allée entre la rue des Augustins et la rue Gerbert (uniquement côté pair).**

Ces travaux se traduiront par **l'aménagement des parkings et des trottoirs avec les bordures (phase 1, 2 semaines) puis la réfection en enrobé et l'installation de potelets (phase 2, 1 semaine).**

Des résines poreuses seront utilisées autour des arbres pour protéger leurs racines.

Le stationnement payant sera rétabli et identifié par marquage pour faciliter sa gestion.

La piste cyclable actuelle sera conservée et reliée à la rue Gerbert, favorisant ainsi la mobilité douce et le lien avec les voies cyclables environnantes.

Le coût global de cette opération est estimé à 165 000 €.

### **Restriction de circulation et de stationnement :**

- **la circulation sera interdite dans la contre-allée,**
- **le stationnement des véhicules sera interdit côté pair,** suivant l'avancement du chantier sauf véhicule(s) frappé(s) du logo de l'entreprise pour les besoins des dits travaux,
- le cheminement des piétons sera dévié en fonction de l'avancement du chantier,
- l'accessibilité des secours et des services sera maintenue.

### **Collecte des déchets :**

Les collectes seront maintenues. Les horaires pouvant être avancés pendant les travaux, il est demandé de sortir les bacs la veille du jour habituel de ramassage et de les retirer en dehors des jours de collecte.

**Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux. Néanmoins, nous mettons tout en œuvre afin de réduire au maximum les gênes occasionnées.**

TRAVAUX DE VOIRIE

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE CHANTIER PROCHE DE CHEZ VOUS

03 26 77 78 79 - [www.reims.fr/demarches-en-ligne](http://www.reims.fr/demarches-en-ligne)

